

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2495

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Taha

NADIA

Date de naissance :

1955

Adresse : Rue 22 n° 30 lot MANDARINA

CASABLANCA

Tél. : 0661713939

Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. ACHRANE Jihane*  
Spécialiste en Pneumophysiologie  
511 Bd Al Qods, Imm 8, Elg. 3  
Bureau N°27, Ain Chock

Date de consultation : 04 / 07 / 2023

Nom et prénom du malade : Taha Nadia Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Aphex respiratoire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/07/2023 INPE: 111265286	CS + Radio Thorax		400 Jh	Dr. ACHRAF Assistent en Pneumologie N° 27, Ain Chock Casablanca Signature

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**Cabinet de Pneumologie Allergologie et Médecine du Sommeil  
Adultes et Enfants**

**Dr. Jihane ACHRANE**

*Spécialiste des maladies respiratoire*



د. جهان عشران

إختصاصية في أمراض الجهاز التنفسى

**NOTE D'HONORAIRE :**

**INPE : 111265286**

Nom et Prénom : TAHIA NADIA

Prestation	Total
Consultation + Radiographie thoracique	400 Dh

**Casablanca 04/07/2023**

**CACHET ET SIGNATURE :**

Dr. ACHRANE Jihane  
Spécialiste en Pneumophtisiologie  
511 Bd Al Qods, Imm. 9, Elg. 3  
Bureau N° 27, Ain Chock

# Dr. Jihane ACHRANE

Pneumologue - Phtisiologue  
Allergologue



## د. جهان عشرا

اختصاصية في أمراض الجهاز التنفسي  
السل والحساسية

- خريجة كلية الطب والصيدلية بالرباط
- حاصلة على دبلوم جامعي في اضطرابات النوم
- طبيبة سابقة بمستشفى الجامعي ابن سينا ومستشفى مولاي يوسف بالرباط
- طبيبة سابقة بمؤسسة الشيخ زايد

Casablanca, le .....04/07/2023..... الدار البيضاء في

INPE: 111265286

Mme TAHA NADIA

## RADIOGRAPHIE THORACIQUE DE FACE

### Interprétation:

- Syndrome bronchique diffus sans foyer parenchymateux évolutif visible.
- Culs de sacs pleuraux libres.
- Respect de la silhouette cardio médiastinale.

Dr. ACHRANE Jihane  
Spécialiste pneumonophtisiologie  
511 Bd Al Qods Ain Chock Elg. 3  
Bureau N°27 Ain Chock

511 شارع القدس، إقامة حدائق القدس كاليفورنا، الطابق 3 رقم 27 - عين الشق - الدار البيضاء  
511, Bd Al Qods, Résidence les jardins Al Qods Californie (en face Renault Dacia) 3ème étage N°27 - Ain chock, Casablanca

05 22 52 63 19 drachrane@gmail.com